

Déclaration d'intention (Articles L.121-18 et R.121-25 du Code de l'environnement)

Projet de modernisation du port de La Trinité-sur-Mer

Décembre 2019



Compagnie des Ports du Morbihan
18 Rue Alain Gerbault
56000 Vannes

<http://www.compagniedesportsdumorbihan.fr>

Document rédigé par :



1 Introduction

Le port de La Trinité-sur-Mer dans le Morbihan est un port exclusivement de plaisance (cf. Figure 1). Il est reconnu à l'échelle nationale et internationale pour les compétitions nautiques et la course au large. Il accueille en effet de grands rassemblements européens de voiliers habitables comme le SPI Ouest France, le Tour de Belle-Ile ou encore l'Armen Race. Des régates de voiliers d'exception sont aussi organisées comme le Championnat du Monde des 8MJ.

Les études et réflexions menées depuis une dizaine d'années sur le port, la ville et leurs interrelations concluent toutes au besoin de restructurer en profondeur les aménagements portuaires de La Trinité-sur-Mer afin de satisfaire les attentes nouvelles de l'ensemble des usagers et d'améliorer le cadre de vie du site.

La Compagnie des Ports du Morbihan (CPM), concessionnaire du département du Morbihan, assure l'exploitation et l'entretien de plusieurs installations portuaires du département dont celui de La Trinité-sur-Mer. La convention a pris effet au 1^{er} janvier 2015 pour une durée de 50 ans.

La Compagnie des Ports du Morbihan a décidé de procéder à des travaux de modernisation du port de la Trinité-sur-Mer à compter de la fin de l'année 2021. Le coût de l'opération globale est estimé à environ 18 000 000 € pour une durée totale de travaux de 30 mois.

Le projet d'aménagement est donc porté par :

La Compagnie des Ports du Morbihan

18 Rue Alain Gerbault

56000 VANNES

accueil@compagniedesportsdumorbihan.fr - 02 97 42 63 44

Au regard du montant estimé des travaux, le projet de modernisation du port de La Trinité-sur-Mer fait l'objet d'une concertation dans le cadre des dispositions prévues par le Code de l'urbanisme. Il relève en effet du champ d'application du droit d'initiative prévu au III de l'article L.121-17 du Code de l'environnement, raison pour laquelle la Compagnie des Ports du Morbihan fait publier la présente déclaration d'intention.

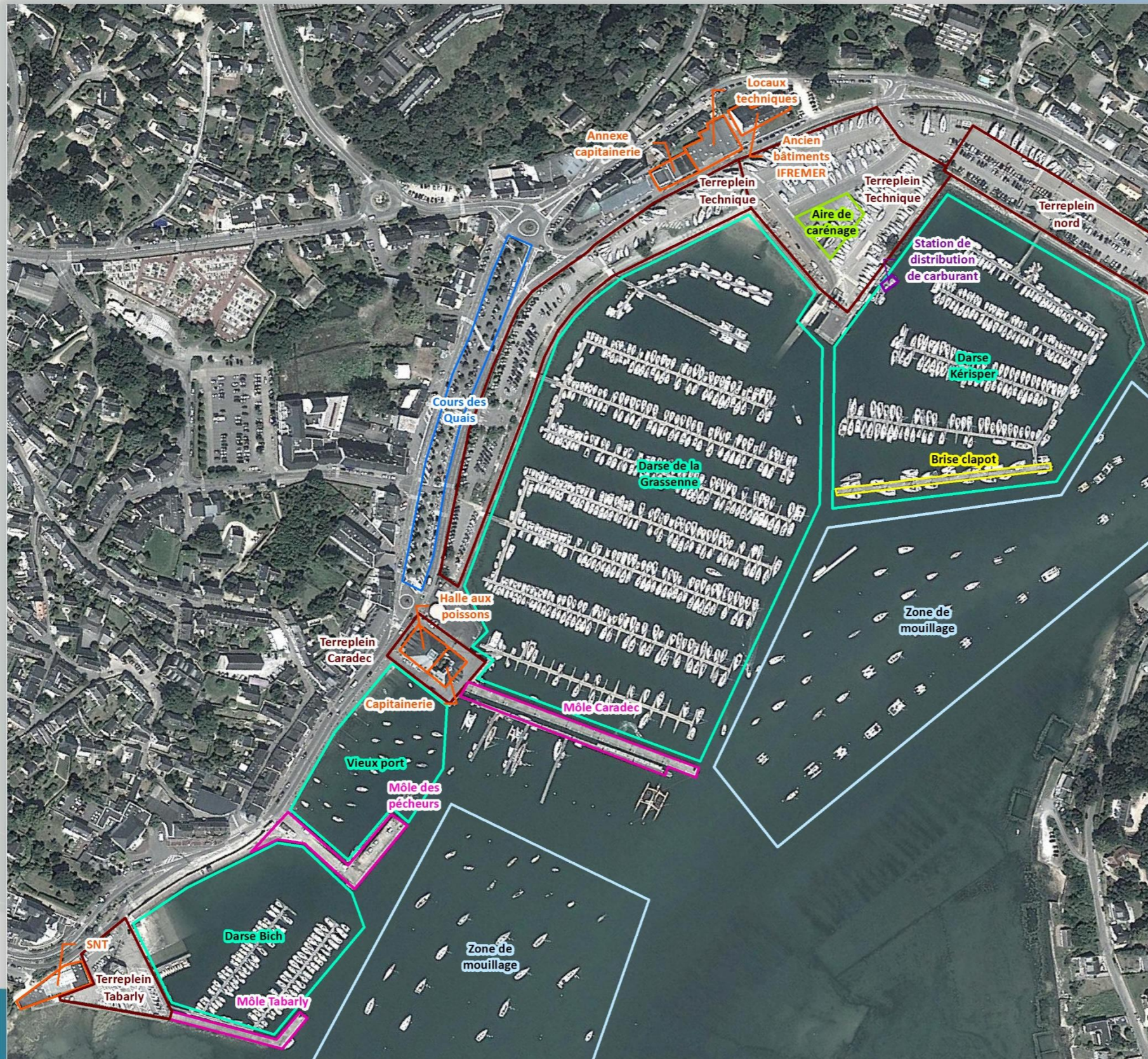
Conformément aux articles L.121-18 et R.121-25 du Code de l'environnement, la déclaration d'intention est publiée sur le site de la préfecture du Morbihan et fait l'objet d'un affichage en préfecture ainsi qu'à la mairie de la Trinité-sur-Mer.

La présente déclaration d'intention est ainsi consultable :

- Sur le site internet de la préfecture du Morbihan :
<http://www.morbihan.gouv.fr/Publications/Concertation-prealable>
- Dans les locaux de la préfecture du Morbihan,
- Dans les locaux de la mairie de La Trinité-sur-Mer.

Pour les plans, programmes ou projets mentionnés aux 2° et 3° de l'article L.121-15-1 du Code de l'environnement, la personne publique responsable du plan ou programme ou le maître d'ouvrage du projet peut prendre l'initiative d'organiser une concertation préalable, soit selon des modalités qu'ils fixent librement, soit en choisissant de recourir à celles définies à l'article L.121-16-1. Dans les deux cas, la concertation préalable respecte les conditions fixées à l'article L.121-16.

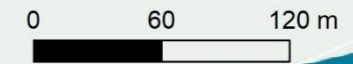
La Compagnie des Ports du Morbihan a fixé librement les conditions de la concertation préalable. Celles-ci sont exposées au paragraphe 6. du présent document.



Plan du port

Légende

- Limite communale
- Aire de carénage
- Bâtiments
- Brise clapot
- Cours des Quais
- Darse
- Môle
- Station de distribution de carburant
- Terreplein
- Zone de mouillage



D:\Archive_2010-2017_PC_LLG\PROJET\2016\BREP\BRE_140132_OEAU_GiePortsMorbihan_LaTrinitéSurMerEt.ImpactModernisationport_56\Carto\ARCGIS\MXD\Carte_PresentationPort_V191210.mxd
16/12/2019

Figure 1 : Organisation actuelle du port de La Trinité-sur-Mer



Photo 1 : Vue éloignée sur le port depuis l'ouest



Photo 2 : Vue éloignée sur le port depuis le sud

2 Motivations et raisons d'être du projet

2.1 Le renforcement de l'interface ville/port

Les enjeux du projet porté par la Compagnie des Ports du Morbihan sont principalement liés au besoin d'amélioration de l'attractivité du port et de la ville ainsi qu'à la qualité des services fournis aux différents usagers, qu'ils soient particuliers ou professionnels, afin de garantir leur satisfaction.

En effet, la qualité fonctionnelle et paysagère de l'interface ville / port ne correspond plus aujourd'hui aux attentes sociétales. Ce projet vise ainsi à **améliorer la qualité de l'ensemble du port de La Trinité-sur-Mer** et plus globalement du **cadre de vie** de La Trinité-sur-Mer. Il a également pour objectif de **garantir, pour l'avenir, le bon fonctionnement du port**, sa bonne organisation économique et urbaine.

Qui plus est, le port de La Trinité-sur-Mer est mal abrité par rapport aux houles de sud et de sud-Est. Il y a nécessité **d'améliorer la qualité de l'abri du port** pour des questions de sécurité et de préservation des biens.

Le projet de la Compagnie des Ports du Morbihan s'inscrit dans le cadre d'**une réflexion d'aménagement global** puisqu'il est mené parallèlement à celui de la commune de La Trinité-sur-Mer qui vise à améliorer la lisibilité des espaces au niveau du littoral et dans le bourg de La Trinité-sur-Mer.

La Compagnie des Ports du Morbihan assure la maîtrise d'ouvrage¹ pour l'ensemble des structures portuaires (terre-plein², môle³) présentes dans l'enceinte de la concession portuaire. La Commune de La Trinité-sur-Mer assure la maîtrise d'ouvrage des voiries publiques aux abords de la concession portuaire, de la halle alimentaire et de l'office du tourisme.

Les enjeux du projet mené au droit de la concession portuaire sont :

1. *L'amélioration du service aux usagers du port,*
2. *La protection du port face aux événements climatiques,*
3. *Le renforcement de l'interface ville-port.*

¹ La maîtrise d'ouvrage (MOA), aussi dénommée maître d'ouvrage est la personne pour qui est réalisé le projet. Elle est l'entité porteuse d'un besoin, définissant l'objectif d'un projet, son calendrier et le budget consacré à ce projet. Le résultat attendu du projet est la réalisation d'un produit, appelé ouvrage.

² Un terre-plein est une étendue artificielle de terre acquise sur la mer par remblaiement et qui a un niveau altimétrique normalement supérieur au niveau de la mer.

³ Ouvrage en maçonnerie construit à l'entrée d'un port et destiné à le protéger des vagues trop fortes.

La place du Voulien, lieu de vie du centre-bourg affirmé par la construction d'une halle centrale, et d'une place minérale généreuse dans le prolongement de la zone humide préservée

Traitement unitaire des sols du centre-bourg pour en révéler l'identité patrimoniale et paysagère avec création d'un parcours pittoresque

L'espace multifonction directement rattaché au centre-bourg par la requalification de Mané-Rohr

Projets portuaires accompagnés par un jalonnement spécifique de la circulation en période estivale

Une offre en stationnement corrélée avec les besoins fluctuants de pleine saison et basse saison

Une entrée de la zone technique clarifiée et une continuité piétonne et cycle distincte, le long des commerces et du cours des quais

Des espaces partagés et rééquilibrés avec une diversité d'usages propres au Cours des quais, une promenade rythmée de mobiliers singuliers évoquant le langage portuaire

La place de la capitainerie, une centralité retrouvée au cœur des événements nautiques

Une promenade confortable pour révéler la qualité du vieux port de la Trinité sur mer

Simplification des espaces avec une fluidité des parcours piétons et cycles

Mise en valeur de l'effet belvédère depuis le terre-plein des Américains et de l'entrée du sentier des douaniers



Figure 2 : Enjeux de l'aménagement (présentation étude Interface Ville-Port, SCE, 26/06/2019)

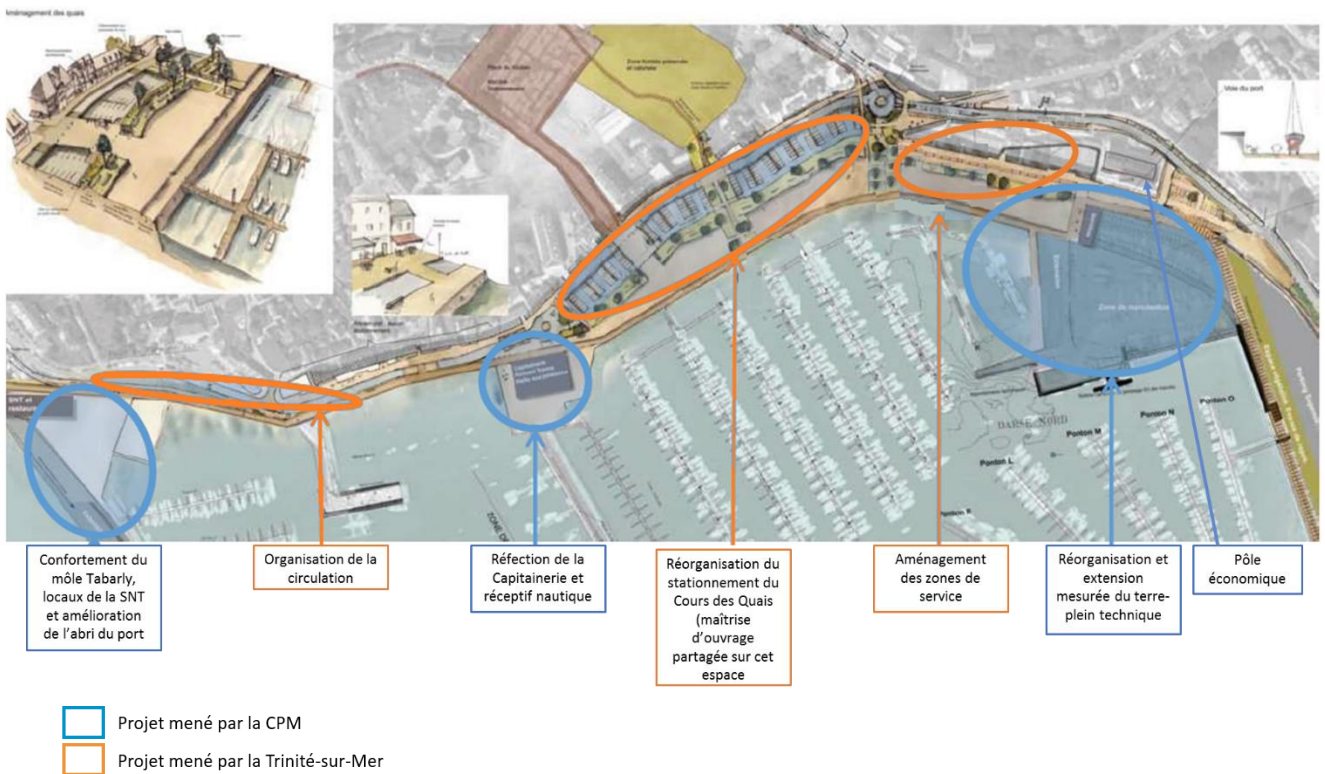


Figure 3 : Secteurs concernés par des travaux de réaménagement au droit du port

2.2 Les principes d'aménagement et travaux retenus

Les principaux travaux menés par la Compagnie des Ports du Morbihan sont :

- Au niveau de la **darse⁴ Bich** : le réaménagement du terre-plein sud et du môle Tabarly avec :
 - La réhausse du terre-plein sud et du pare-houle actuel,
 - L'extension mesurée du terre-plein sud, vers le nord,
 - Le confortement du môle sur sa partie sud et la mise en place d'un pare-houle et d'énrochements en façade sud,
 - L'extension du môle sur sa partie Est
 - La redistribution des espaces au droit du terre-plein,
 - La réhabilitation du bâtiment de la Société Nautique de la Trinité-sur-Mer et du restaurant situé à l'étage et la création d'une passerelle publique permettant l'accès entre la rue et le restaurant en passant par le toit terrasse du restaurant,
- Le réaménagement de la **capitainerie** et du **terre-plein Caradec** avec :
 - La création d'un bâtiment spécifique aux activités portuaires : capitainerie, aménités, etc.
 - La création d'un espace dédié aux manifestations nautiques,
- La **revalorisation de l'ancien bâtiment IFREMER** en pôle économique dédié aux métiers du maritime appelé « **Lab'Océan** »,
- La **réorganisation des commerces et locaux de services du port près du terreplein technique**
- Au niveau **des darses de la Grassène et de Kerisper** :
 - L'extension du terre-plein technique au sud avec la création d'une nouvelle cale plus large,
 - Une seconde extension au Nord du terre-plein technique,
 - La création d'une nouvelle darse pour élévateur adaptée aux bateaux de croisière modernes.
 - L'aménagement d'une nouvelle aire de carénage⁵ respectant la réglementation en vigueur en termes de rejet,
 - La modification générale de l'organisation des pontons,
 - Le déplacement de la station de distribution de carburant,
 - Le changement des potences.

Le projet implique des travaux :

- De dragage⁶/déroctage,
- D'adaptation des voiries d'accès (piétons, vélos, voitures),
- De démolition/déconstruction.

Les aménagements projetés intégreront les exigences environnementales en vigueur.

La phase exploitation correspondra :

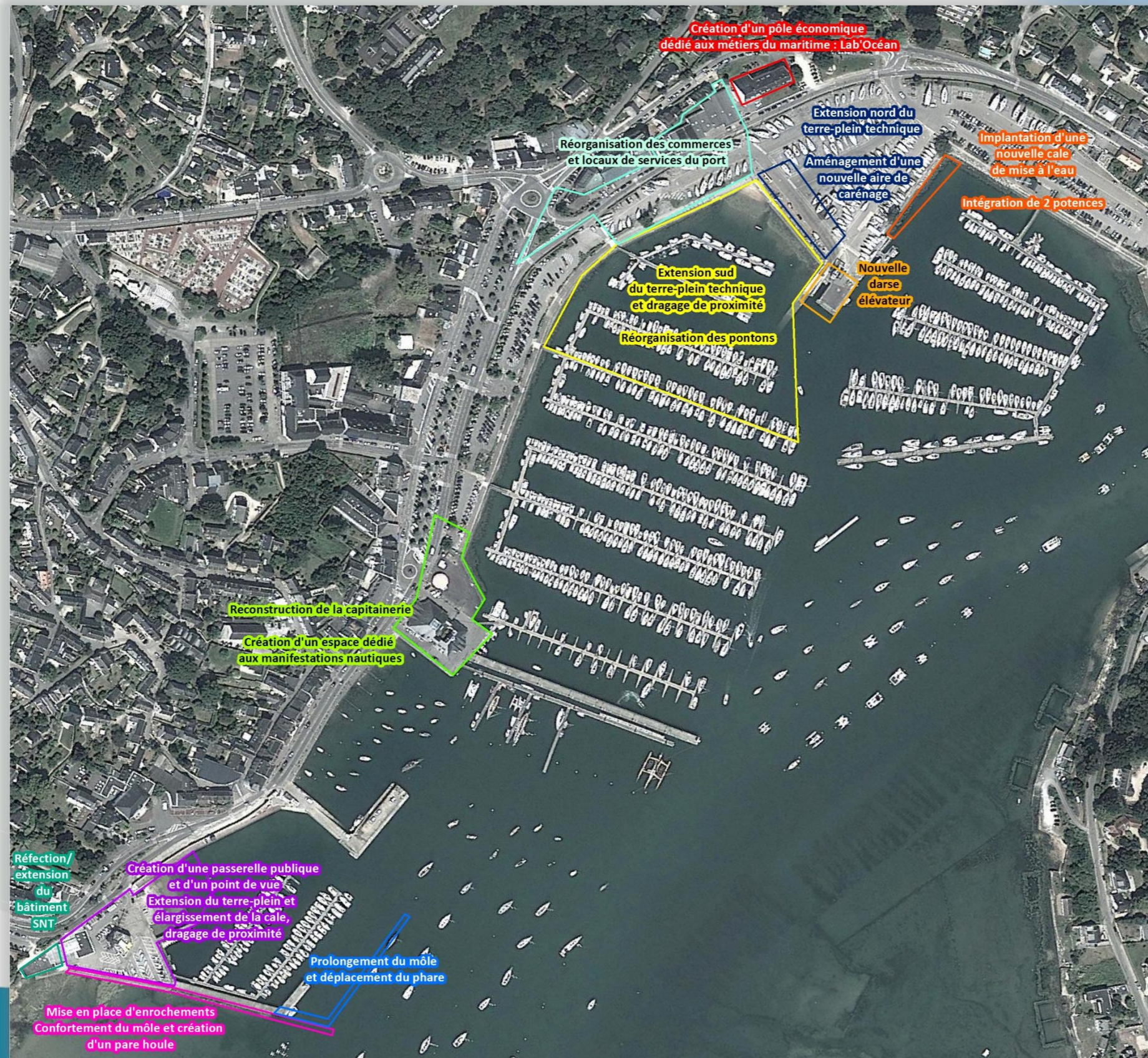
- A l'utilisation du terre-plein technique dans des conditions de sécurité optimisées,
- A la vie de la Place du port et des bâtiments associés (meilleure lisibilité de ces espaces),

⁴ Bassin abrité à l'intérieur d'un port.

⁵ Aire cimentée desservie par une grue et comportant des bers sur lesquels les navires reposent pour être réviser au niveau de leur coque (opérations de nettoyage, décapage et remise en peinture).

⁶ Opération d'extraction des sédiments accumulés au fond des darses

- A la vie de l'école de voile,
- Aux opérations d'entretien des équipements mis en place,
- Aux contrôles réguliers des infrastructures maritimes.



Projet d'aménagement du port



0 60 120 m

Figure 4 : Travaux de modernisation projetés du port de La Trinité-sur-Mer

2.3 Les temporalités du projet

Le processus du projet est marqué par différentes temporalités :

- La phase de **concertation préalable** et de **définition du projet**. La Compagnie des Ports du Morbihan a missionné plusieurs maîtres d'œuvres⁷ pour définir les conditions de réalisation du projet. Celles-ci seront dépendantes des contraintes environnementales et humaines et prendront en compte les avis formulés dans le cadre de la consultation du public dans une démarche itérative,
- La **phase administrative** de la demande d'autorisation de procéder aux travaux. Elle sera en concomitance avec la **phase de consultation** des entreprises chargées d'effectuer les travaux,
- La **phase de réalisation des travaux**. Elle sera adaptée aux enjeux environnementaux et humains et aux activités et événements intrinsèques au port,
- Et enfin la phase d'exploitation, c'est-à-dire la période à partir de laquelle les travaux sont finis.

⁷ Personne physique ou morale choisie par le maître d'ouvrage pour la conduite opérationnelle des travaux en matière de coûts, de délais et de choix techniques.

3 Liste des communes correspondant au territoire susceptible d'être affectées par le projet

Le projet s'inscrit sur la commune de La Trinité-sur-Mer. Les communes susceptibles d'être affectées par le projet sont les communes de La **Trinité-sur-Mer** et de **Saint-Philibert**.

4 Aperçu des incidences potentielles sur l'environnement

L'analyse de l'état actuel de l'environnement au droit du port a permis, pour chaque composante de l'environnement (le milieu physique, les milieux naturels, le paysage, etc.), d'identifier les sensibilités du territoire qui pourront être affectées par le projet et les enjeux environnementaux qui en découlent.

Les paragraphes ci-après présentent succinctement les incidences potentielles du projet sur l'environnement et les mesures d'évitement⁸ et de réduction⁹ des impacts prévues.

En phase chantier, le choix de techniques, le respect du planning des travaux, la maîtrise des implantations des bases vies, des aires de stockage, des circulations d'engins et des approvisionnements de matériels et matériaux et la gestion différenciée des déchets permettront entre autres de limiter fortement les incidences.

En phase exploitation, des mesures prises au stade de la définition du projet permettront là encore de réduire les incidences : ont été intégrées dès la conception du projet :

- Choix architecturaux pour la restructuration des locaux commerciaux et de la zone de service du port, assurant leur intégration paysagère dans l'interface ville/port,
- Adaptation des voiries et accès/redéfinition des espaces,
- Gestion des effluents des aires de carénage.

4.1 Ressource en eau / usages de l'eau

Les travaux s'inscrivent dans un contexte littoral au niveau duquel les usages de la mer sont importants : activités nautiques, baignade, conchyliculture, etc.

En phase travaux, des exigences en matière de rétentions pour les produits liquides, d'approvisionnement en carburant sur les surfaces imperméabilisées, de kit anti-pollution seront imposées aux entreprises de travaux afin d'éviter tout risque de pollution des eaux.

⁸ Elles permettent l'évitement de l'impact à la source. Elles concernent le choix du site, les engins et matériaux utilisés, l'adaptations de la période de travaux, etc. Elles sont généralement intégrées au fur et à mesure de la définition du projet.

⁹ Les mesures de réduction interviennent dès lors qu'un impact négatif ou dommageable ne peut être supprimé totalement lors de la conception du projet. Elles permettent de limiter les impacts négatifs pressentis relatifs au projet. Ces mesures peuvent ainsi s'appliquer à l'occasion des phases de travaux, de fonctionnement et d'entretien des aménagements.

Des mesures spécifiques seront également prises lors des opérations de dragage pour limiter le rejet de matières en suspension (MES) dans le milieu naturel (drague aspiratrice, rideau anti-dispersant des polluants) et un suivi en continu de la qualité des eaux sera réalisé.

En phase d'exploitation, l'activité de carénage sera susceptible de générer une pollution. Les eaux de carénage seront récupérées grâce à un réseau spécifique et traitées avant leur rejet dans le milieu naturel. Le projet vise à améliorer les conditions de collecte et de traitements des effluents de l'aire de carénage, il aura donc un impact positif.

Les eaux usées des nouveaux bâtiments seront dirigées vers le réseau d'assainissement de la commune.

Les eaux de ruissellement des voiries seront collectées, tamponnées et dirigées vers des débourbeurs-déshuileurs avant rejet au milieu naturel.

4.2 Patrimoine naturel, sites Natura 2000 et Parc Régional Naturel

Les zonages Natura 2000 recensés dans le secteur sont :

- Le site du Golfe du Morbihan (ZPS¹⁰ FR5310086/ZSC¹¹ FR5300029) à 2,1 km à l'Est du projet,
- Le site de la Baie de Quiberon (ZPS FR5310093/ZPS FR5300027) à 5 km à l'ouest.

Il faut également noter la présence du Parc Naturel Régional (PNR) du Golfe du Morbihan à 300 m à l'Est du projet (rive gauche de la rivière de Crac'h).

Sur le domaine portuaire terrestre, l'imperméabilisation de la majorité des surfaces limite les enjeux écologiques.

Concernant le domaine maritime, les inventaires menés au droit du projet en 2015 (prélèvements de macrofaune benthique au droit des zones potentiellement draguées et au sud du môle Tabarly) mettent en évidence des habitats benthiques plutôt appauvris au sein de vases intertidales estuariennes nues. Les activités portuaires ne sont aujourd'hui pas favorables à la faune piscicole, aux mammifères marins et à l'avifaune marine. Des investigations complémentaires sur les sédiments et la macro-faune benthiques vont être menées au début de l'année 2020 pour actualiser/confirmer les données.

Au vu du contexte hydrologique spécifique du secteur (bassin versant du Crac'h), de l'absence d'enjeu écologique au droit des secteurs anthropisés du port et de l'éloignement des zonages naturels d'intérêt, le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur les habitats/espèces justifiant les zones Natura 2000 de la Baie de Quiberon et du Golfe du Morbihan.

¹⁰ Zone de Protection Spéciale : sites visant la conservation des oiseaux sauvages d'après la Directive Oiseaux de 1979.

¹¹ Zone Spéciale de Conservation : sites visant à préserver les espèces et habitats naturels d'intérêts communautaires d'après la Directive Habitats de 1992.

Le patrimoine naturel sera potentiellement impacté par le projet, de manière indirecte, uniquement en cas de pollution des eaux maritimes (pollution accidentelle en phase travaux ou pollution chronique en phase exploitation).

4.3 Risques naturels

La commune de La Trinité-sur-Mer est concernée par le risque d'inondation par submersion marine. Les conséquences au niveau du port sont les suivantes (rapport d'EGIS, 2013) :

- Submersion du môle Tabarly,
- Agitation très importante dans la darse Sud à l'arrière du môle avec par conséquent des dégâts sur les pontons et les navires,
- Propagation de la houle vers le Sud le long du môle Tabarly jusqu'aux locaux de la SNT qui subissent d'importants dégâts.

La prise en compte de ce risque est au cœur du projet qui prévoit le confortement du môle Tabarly qui est l'ouvrage de protection de la darse Bich et l'extension du môle.

Des études spécifiques portant sur l'impact de la modification du môle Tabarly sur la houle et les courants marins ont été réalisées.

Le projet aura un impact positif en réduisant l'exposition aux risques inondation et submersion.

4.4 Patrimoine culturel et historique

Les sites classés les plus proches sont sur les communes de Locmariaquer (6,4 km à l'Est du projet) et Carnac (5 km à l'Ouest du projet). Le projet est situé en dehors des périmètres de protection du patrimoine historique de la commune de La Trinité-sur-Mer. Ainsi, le projet n'est pas susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel et paysager d'intérêt ayant justifié une protection dans le secteur.

Le projet vise à améliorer la qualité fonctionnelle et paysagère de l'interface ville / port.

4.5 Trafic

Les travaux sont susceptibles de générer une augmentation du trafic avec les aménagements et repli des matériaux et matériels, circulation des engins sur les voies routières proches. Des mesures seront prises pour réduire les nuisances. Dans tous les cas, le chantier sera arrêté en saison touristique.

En phase exploitation, le projet n'implique pas d'évolution significative des trafics routiers et maritimes actuels.

4.6 Bruit et vibrations

La rue des résistants, le cours des Quais et la rue du Men Du qui longent le front de mer seront les plus exposés au bruit en période de travaux. Le bruit sera généré par les engins de chantiers et les camions amenant les matériaux.

Les opérations de déroctage ou de battage des palplanches¹² pourront être à l'origine de vibrations. Ces dernières resteront toutefois localisées au droit des travaux.

Des mesures seront prises pour réduire les nuisances (choix de la technique de déroctage, choix des périodes de fonctionnement, etc.).

5 Mention des solutions alternatives envisagées

La réflexion sur le projet global s'inscrit dans la continuité du schéma directeur général d'aménagement de La Trinité-sur-Mer établi en 2010.

La définition du projet s'est notamment appuyée sur le diagnostic réalisé en 2015 (phase 1) dans le cadre de l'étude globale pré-opérationnelle pour le développement, l'aménagement et la valorisation du territoire de La Trinité-sur-Mer et sur les orientations fixées dans le cadre de la phase 2.

Cette étude avait pour but de préciser le positionnement, la trajectoire et le fonctionnement de la commune de La Trinité-sur-Mer, pour mettre en lumière les tendances lourdes d'évolution, les points d'appui et les points d'attention permettant de construire un schéma de développement global.

La période 2015-2019 a permis la définition du projet dans le cadre de la concertation avec la collectivité et le public (réunion publique de présentation d'avril 2017). Les différents avis ont été pris en compte pour faire évoluer le projet et ont permis d'engager la réalisation d'études spécifiques visant à conforter ce dernier notamment vis-à-vis des risques submersion/érosion et des conditions de dépôts des sédiments :

- Etude d'agitation et expertise hydrosédimentaire sur le môle de la SNT – rapport EGIS 2013,
- Etude de propagation de houles, de rédimensionnement de la carapace et de calculs de franchissements au droit du terre-plein de la SNT – rapport EGIS de 2018,
- Etude d'agitation et protection de la darse Bich - EGIS 2019,
- Etude courantologie et sédimentaire du Port de La Trinité sur Mer - rapport Créocéan de 2019.

Ces études ont permis d'adapter les aménagements à prévoir au niveau du môle Tabarly pour lequel l'extension n'était pas prévue initialement.

Parallèlement à cela, les projets d'aménagement des bâtiments ont également évolués :

- Réduction du projet de la SNT sur le terreplein Tabarly,

¹² Dispositifs de pieu profilé conçu pour être battu en terre ou dans le sédiment et s'enclenchant aux pieux voisins par l'intermédiaire de nervures latérales appelées serrures.

- Intégration en mars 2019 de l'ancien bâtiment de l'IFREMER prévu réhabilité en pôle économique dédié aux métiers de la mer,
- Projet d'espace réceptif nautique,
- Evolution de l'espace de place du port vers une réorganisation des commerces portuaires et une rationalisation des locaux de services.

Enfin, une nouvelle étude d'urbanisme a été réalisée au premier semestre 2019 afin de confirmer la cohérence générale des aménagements projetés.

6 Modalités de concertation avec le public

L'élaboration et la bonne définition d'un projet tel que celui de modernisation du port de La Trinité-sur-Mer nécessitent la réalisation de nombreuses études et l'ouverture d'**un large dialogue avec tous les publics concernés**.

Aussi, la Compagnie des Ports du Morbihan a engagé la **concertation dès le démarrage du projet** avec les **acteurs locaux** (collectivités territoriales, professionnels, etc.) et les **services de l'Etat**. Dans ce cadre, les réunions récentes suivantes ont été tenues :

- Service des phares et balises le 25/07/2018,
- Association des Plaisanciers de La Trinité-sur-Mer (APTM) les 02/04/2019 et le 24/08/2019,
- Direction Départementale des Territoires et de la Mer le 17/06/2019,
- Association de la Vigie le 06/11/2019,
- Mairie de La Trinité-sur-Mer – service urbanisme le 05/11/2019,
- Conseil portuaire le 13/11/2019,
- Comité des Pêches et comité de conchyliculture le 26/11/2019.

Ces démarches ont permis de prendre en compte dans la définition du projet les enjeux soulevés par chacun.

Un point presse a été effectué le 10 décembre 2019 au salon nautique de Paris.

D'autres réunions sont programmées dans les mois à venir :

- Présentation à la Société nationale de Sauvetage en Mer (SNSM) et à la Société Nautique de La Trinité-sur-Mer : programmée le 14 janvier 2020,
- Présentation aux professionnels du port : prévue 05/02/2020.

La Compagnie des Ports du Morbihan souhaite désormais engager la **concertation avec les citoyens**, c'est pourquoi, une **réunion publique est programmée à La Trinité-sur-Mer le 13 février à 20h30**.

Un passage du projet en grande commission nautique est également en cours de programmation.

La Compagnie des Ports du Morbihan et la commune se sont d'ores et déjà associées pour communiquer les choix stratégiques du projet avec la mise en place de plusieurs panneaux d'information au niveau de la capitainerie (cf. Photo 3).

La Compagnie des Ports du Morbihan souhaite continuer d'informer le public de ses actions et propose les démarches de communication suivantes :

- Une communication dans le bulletin municipal de janvier 2020,
- Un point presse fin janvier 2020,
- Des panneaux de communication sur la capitainerie vers février 2020,
- La mise en ligne d'informations sur le projet sur le site de la CPM (<http://www.compagniedesportsdumorbihan.fr> et <http://www.port-la-trinite-sur-mer.com>).

PROJETS & AMÉNAGEMENTS

Compagnie des Ports du Morbihan (CPM) : gestionnaire du port de La Trinité-sur-Mer. Acteur majeur et partenaire de la commune, la CPM prévoit un programme d'aménagement avec des infrastructures modernes et des services de qualité.

Plan de gestion Kerbihan / Kerdual

- Préserver l'environnement et favoriser la biodiversité
- Lutte contre le baccharis, éco-pâturage...
- Commune et associations locales

Giratoire de Kervourden

- Assurer la sécurité et faciliter l'accès aux plages
- Création d'un giratoire

Espace multifonctions à la Vigie

- Développer un équipement de qualité pour tous
- Espace culturel, sportif, associatif, familial

Rue des Frères Kermervant

- Embellir la rue
- Amenagement de la chaussée et des voies aériennes

Réfection de l'église Saint-Joseph

- Valoriser le patrimoine
- Réfection de la toiture, du clocher et des façades extérieures

Maison de santé au Voulien

- Assurer un service de soins de proximité
- Regroupement de médecins, spécialistes, infirmiers au sein d'une structure moderne et adaptée

Place du Voulien

- Rendynamiser le bourg et la place, créer un lieu de convivialité
- Amenagement de la place
- Projet de halle alimentaire

Receptif nautique

- Soutenir et améliorer l'accueil des manifestations nautiques
- Création d'une structure adaptée et dédiée au nautisme

Modes doux et circulation

- Assurer la sécurité des citoyens et développer l'accès aux modes de déplacements actuels
- Places cyclables, ralentisseurs, voies partagées, racks à vélo, giratoires...
- En lien avec AOTA (Auray-Quiberon-Terre Atlantique)

Logements

- Attirer des jeunes actifs et familles, faciliter l'accès à la propriété
- Achats de terrains constructibles par la commune pour revente à prix attractifs

Giratoire au Gabelec

- Assurer la sécurité en entrée de ville
- Création d'un giratoire et liaison entre les voies cyclables existantes
- Avec le département

Servitude de Passage des Piétons sur le Littoral (SPPL)

- Favoriser l'accès au littoral
- Amenagement des chemins côtiers
- Etat, en lien avec le département

Soutien aux écoles

- Développement d'activités scolaires et périscolaires, subventions, modernisation des équipements...

Habiliter urbain et aires de jeux

- Développer le vivre mieux
- Installation d'équipements : toilettes publiques, aires de jeux, bancs

Aide à l'implantation d'une crèche

- Offrir un service de proximité
- Création d'un établissement spécialisé

Aide au maintien de la pharmacie

- Maintien du service de proximité
- Déplacement de la pharmacie sur un terrain communal
- En collaboration avec Carnac

Réseaux téléphoniques et internet

- Améliorer le quotidien des utilisateurs (particuliers et professionnels)
- Modernisation des réseaux
- En collaboration avec Carnac

Reconstruction de la capitainerie

- Terre-plein de la capitainerie
- Modernisation du port et amélioration des services portuaires
- Construction de locaux de services et d'accueil

Création d'une plateforme nautique

- Zone d'activités de Kermarquer
- Augmenter la capacité d'accueil des bateaux et des véhicules
- Création d'un espace de stockage à terre

Amenagement de la partie nord du port

- Darse Kérisper
- Amélioration des services portuaires
- Renovation de la partie terrestre, aménagement du terre-plein individuel et du plan d'eau et réhabilitation des commerces

Amenagement de la partie sud du port

- Hôte Tabary / SNT
- Développer et moderniser l'école de voile
- Confortement du môle, reconstruction des bâtiments et amélioration de la protection de la darse Bich

Installation d'un pôle d'entreprises et de commerces

- Ancien bâtiment Ifremer
- Doper l'attractivité économique et améliorer les services portuaires
- Réaménagement du bâtiment

Financement des projets

- Environnement
- Cadre de vie
- Travaux
- Projets prioritaires

La municipalité s'est engagée à accroître l'attractivité de la commune dans le but d'attirer des jeunes actifs, des familles et des entreprises dans un environnement dynamique et un cadre de vie exceptionnel.

Parce qu'il est nécessaire d'investir dès à présent pour l'avenir, en pensant aux générations futures, la commune modernise ses équipements et développe le vivre mieux, tout en conservant un service public de qualité et de proximité.

Elle valorise les suggestions de la population et des acteurs locaux par une écoute active (Concertation 2019 - Interface ville-port), pour ainsi améliorer ensemble le quotidien. Les finances de la commune sont suffisamment saines pour que ses investissements se fassent sans hausse des impôts.

> Plus d'informations sur le site internet latrinitesurmer.fr

Améliorer l'attractivité du port et de la ville

La Trinité-sur-Mer est un pôle d'excellence nautique et une escale reconnue par les plaisanciers. Ses entraînements d'hiver, le SPI Ouest France, ou l'accueil des plus grands bateaux de la course au large offrent une animation régulière pour les promeneurs. La Compagnie des ports du Morbihan et la ville de la Trinité sur mer ont souhaité améliorer les équipements nautiques et l'urbanisme entre la ville et son port.

Améliorer le service aux usagers

Les espaces réaménagés sur la concession du port départemental

Restructuration du pôle Eric Tabarly

- Confortement du môle Eric Tabarly et sécurisation de la darse BICH.
- Les bâtiments actuels seront déconstruits.
- Un seul bâtiment sera reconstruit. Il respectera les prescriptions relatives à l'aléa de submersion marine, (dont seuils à reg de terre-plein à la cote + 715 cote marine).
- Ce bâtiment accueillera l'école de voile, Les locaux de la Société Nautique de La Trinité et associations nautiques ainsi que le bar restaurant existant et les sanitaires du port.

Réaménagement du bassin et des espaces terrestres de la partie Nord du port

- Création d'une nouvelle place piétonne, bordée par les commerces nautiques et l'hôtel l'Océris.
- Dragage localisé et réaménagement des emplacements pour les bateaux de la partie nord de la darse de la Grasseme afin de développer les services aux plaisanciers.
- Construction d'une nouvelle cale de mise à l'eau en darse Kerisper.

Réalisation d'une plateforme Nautique à KERMARQUER

En complément de ces travaux et pour désengorger le terre-plein technique, une plateforme nautique de 2,5 ha va être créée dans la zone d'activité de KERMARQUER.

Procédure, durée des travaux et dates clés

Ces travaux sont soumis à demande d'autorisation au titre du Code de l'environnement et de la Loi sur l'eau.

La finalisation du dossier administratif et le dépôt du dossier pour instruction interviendra au courant du troisième trimestre 2016.

La durée de l'instruction du dossier sera d'un an environ. Les travaux d'infrastructure ne pourront commencer qu'à l'issue de l'instruction du dossier et après autorisation préfectorale.

La procédure d'instruction réglementaire comprendra une enquête publique.

Début prévisionnel des travaux d'infrastructure en 2018 pour une durée prévue de 1,5 an, puis réalisation des nouveaux bâtiments.

La municipalité et la capitainerie à votre écoute

Si vous avez des observations sur ce projet, un cahier est disponible à la capitainerie. Les observations peuvent aussi être adressées par mail à concertation-port-latrinitesurmer@compagnie-desportsdumorbihan.fr.

Photo 3 : Exemples de panneaux de partie de communication mis en place au niveau de la capitainerie